

GAZ 2000

26 rue des Frères Lumière
ZA La Mouline
33560 CARBON-BLANC
Tel : 05.56.96.39.61
Mail : gaz2000@orange.fr
Site : www.gaz2000-chauffage.fr

Offre spéciale !

Contrat d'entretien offert pendant 1 an ou renouvellement de contrat gratuit à son échéance.

Objet : Fin de commercialisation des pièces détachées sur les chaudières et nouvelle réglementation énergétique, économique et écologique

Madame, Monsieur,

Suite à une nouvelle note de nos marques Saunier Duval, Vaillant et Chaffoteaux , nous vous rappelons par la présente la fin de commercialisation de certaines pièces détachées sur les chaudières de plus de 15 ans.

Aussi, à terme, les chaudières "basse température" seront amenées à disparaître. Elles pourront difficilement atteindre les exigences énergétiques fixées par la directive (un rendement global minimum de 86% pour les chaudières).

Le retrait sur le marché se fera progressivement*.

C'est pourquoi, afin d'éviter toute panne prolongée par manque de pièces et attente du remplacement chaudière, nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre gamme de chaudières nouvelle génération, plus économiques et plus écologiques et plus performantes en fonction de vos besoins et de votre habitation.

Nous serons également à même de vous présenter les chaudières et leurs accessoires « **connectés** ».

Il suffit de prendre RDV avec notre secrétariat au 05.56.96.39.61 afin qu'un de nos techniciens vienne deviser ce projet **gratuitement** et vous aider à faire votre choix.

- Profitez également des offres des marques SAUNIER DUVAL, VAILLANT et CHAFFOTEAUX, sous forme de prime, et du **crédit d'impôt de 30%** pour les chaudières à condensation.
- Profitez de la **TVA de 5.5%** pour la pose de chaudières à condensation.
- Etant partenaire contractuel du PLC (« Partageons la croissance ») et appliquant le dispositif des CEE (« Certificat d'Economie d'Energie »), une **remise commerciale** de notre part sera également appliquée en fonction de l'appareil choisi et de votre habitation.

- Etant partenaire et agréés Saunier Duval, Vaillant et Chaffoteaux un **prêt à taux 0%** peut être engagé (brochure disponible sur demande).
- Et enfin pour vous remercier de votre fidélité, pour tout devis signé avant le 30 août 2017, nous vous **offrons le contrat d'entretien** pendant 1 an ou le **renouvellement du contrat gratuit** à son échéance.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, et dans l'attente de votre appel, Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

***Le Règlement européen n°813/2013 du 2 août 2013** s'applique aux chaudières neuves de moins de 400kW (ce qui concerne les chaudières individuelles jusqu'aux chaudières collectives des copropriétés de 30 logements environ) produisant l'énergie pour le **chauffage seul** ou le **chauffage et l'eau chaude sanitaire**.

Ce règlement européen (contrairement à une directive européenne) s'applique de plein droit dans les pays membres sans qu'il soit nécessaire de le transposer dans le droit national.

Ce règlement imposera de **nouvelles exigences** (rendements minimaux, limitation des émissions de polluants...) et certains types de chaudières ne seront plus disponibles sur le marché à partir **du 26 septembre 2015**. Les exigences seront encore renforcées à partir du **26 septembre 2018** et seules les chaudières les plus performantes resteront commercialisées sur le marché.

Actuellement, l'offre de chaudières respectant les exigences de 2015 et de 2018 sont uniquement les **chaudières à condensation** (chaudières qui récupèrent l'énergie contenue dans les fumées) et les chaudières dites « **Bas NOx** » (chaudières émettant moins de polluants).

Remarque : les chaudières atmosphériques de type « **B1** » ne respectent pas les exigences de 2015, mais bénéficient d'une exemption temporaire jusqu'au 26 septembre 2018, et pourront donc être installées jusqu'à cette date-là. Nous verrons que cette exemption peut s'avérer très importante pour certaines copropriétés pour lesquelles le changement vers des chaudières plus performantes va poser des problèmes techniques.




**Gaz 2000 : une équipe efficace
et rapide à votre écoute !**
[Contactez-nous](#)
 Station technique agréée




Note : Vous recevez ce courrier car vous êtes référencés dans la base de données du fichier clients, si vous possédez un appareil récent merci de ne pas tenir compte de celui-ci ou si vous êtes locataire de votre habitation nous vous conseillons d'informer votre propriétaire de ce courrier.